

Philippot : Passe sanitaire obligatoire pour voter en 2022 ?



Florian Philippot explique ses inquiétudes, quant à la prolongation du passe sanitaire après le 15 novembre, envisagée par le gouvernement, qui demandera aux députés de donner leur accord le 13 octobre prochain.

Il évoque la fédération des professions, qu'il met en place à chacune de ses initiatives. Il revient sur ce qu'il appelle le **passé électoral**, que paraît préparer Macron, pour les présidentielles, les 10 et 24 avril 2022.

Des ministres font des déclarations qui vont toutes dans ce sens. Passe sanitaire dans les stations de ski. Et Wargon qui affirme que le passe fait désormais partie du quotidien des Français.

Tout le monde sait, à présent, que le passe sanitaire n'a plus aucun alibi médical.

Donc le pire est à craindre...

Lucette Jeanpierre